



## TARIFS ESCRIME SAISON 2024-2025

### COTISATION + LICENCE :

Catégorie M11 et +	<b>230 €</b>	Assurance (tableau des garanties remis lors de l'inscription) : option 'LICENCE +' 1,09 € environ (le tarif définitif sera connue à la rentrée)
Catégorie M9	<b>220 €</b>	
Catégorie M7	<b>208 €</b>	
Étudiant	<b>200 €</b>	
1 mois d'essai	<b>80 €</b>	

Pour 2 tireurs d'une même famille une remise de 15 % sera appliquée.

La cotisation comprend automatiquement la part fédérale et régionale et l'assurance de base.

**TOTAL COTISATION**

### LOCATION DE MATERIEL :

Veste	<b>18 €</b>		
Pantalon	<b>11 €</b>		
Cuirasse de protection	<b>7 €</b>	(veste + pantalon + cuirasse	<b>36 €)</b>
Masque	<b>5 €</b>	(veste + pantalon + cuirasse + masque	<b>41 €)</b>
Arme (gratuit la 1 <sup>ère</sup> année)	<b>10 €</b>	(Total général	<b>51 €)</b>

**TOTAL LOCATION**

### RAPPEL :

- Tous les tireurs doivent posséder une paire de chaussures réservée à la pratique exclusive de l'escrime, un gant et un protège poitrine pour les filles.
- A partir de la **catégorie M13** tous les tireurs doivent posséder un fil de corps.
- A partir de la **catégorie M15** tous les compétiteurs doivent posséder au moins une arme électrique.

Pour toute location vous devez nous remettre un chèque de caution de 200 €. Ce chèque, non encaissé, sera restitué en fin de saison lorsque le matériel sera rendu propre et réparé si nécessaire.

**TOTAL A PAYER**

### REGLEMENTS :

- Espèces.
- Chèque bancaire. Vous pouvez régler en une ou trois fois (en rédigeant trois chèques). Pour un règlement en trois fois, dater les chèques au jour de l'émission. Les encaissements seront faits en septembre, janvier et mars. **NOTER AU DOS DU CHEQUE LE NOM DU LICENCIÉ.**
- Chèques vacances, chèque collégien, MSA et dispositif PASS'SPORT.

### POUR QUE NOUS PUISSIONS VALIDER L'INSCRIPTION VOUS DEVEZ NOUS REMETTRE :

- Le bulletin d'inscription entièrement renseigné.
- La dernière page du Mémento Licence.
- Le règlement de la cotisation + le chèque de caution de 200 € si nécessaire.
- Un certificat médical ou une attestation de santé en fonction de la catégorie (voir explications sur le site du club : [www.escrime-albi.fr](http://www.escrime-albi.fr), onglet CLUB / CERTIFICAT MEDICAL)